



TARIFS DES PRESTATIONS **HONORAIRES D'AGENCE**

Conforme à l'arrêté du 01/01/2017

• **VENTES IMMOBILIERES :**

Honoraires TTC à la charge du vendeur, calculés sur le prix de vente initial et **par tranches cumulatives de 1 000 € de prix de vente :**

- Jusqu'à 50 000 € : 10 % (soit 100 € TTC par tranche cumulative)
avec Facturation minimale de 4 000 Euros TTC.
- Au-delà de 50 000 € : 5 % (soit 50 € TTC par tranche cumulative)

Lorsque le vendeur est en situation de surendettement, ou si les inscriptions hypothécaires sont égales ou supérieures au prix de vente, ou si vente dans le cadre d'une succession, les honoraires seront à la charge de l'acquéreur (et indiqués en pourcentage du prix honoraires exclus).

• **LOCATION DE LOCAL A USAGE D'HABITATION :**

Honoraires à la charge du bailleur ET du locataire : un mois de loyer HC à la charge de chacun. Ces honoraires sont plafonnés à 11 euros TTC du m² sur notre secteur (loi ALUR). Ils comprennent: honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail et d'état des lieux d'entrée. Les honoraires d'état des lieux d'entrée, inclus, sont de 3 euros / m².

• **LOCATION DE LOCAL A USAGE PROFESSIONNEL :**

Honoraires à la charge du preneur, fixés à 10% HT, soit 12 % TTC, du loyer de la période triennale. Payable lors de l'entrée dans les lieux. Facturation minimale 2000 euros HT, soit 2 400 € TTC.

• **VENTE EN VIAGER :**

10 % TTC en Viager Libre du prix de vente initial, à la charge du vendeur,
ou 15 % TTC en Viager Occupé du prix de vente initial, à la charge du vendeur.

Le prix de vente en viager se définit comme le prix d'une vente classique (estimation de la valeur du marché) moins l'abattement calculé pour le DUH (Droit d'Usage et d'Habitation / égal à zéro en Viager Libre).

• **AVIS DE VALEUR ECRIT :**

De 180 € TTC (tarif minimum appliqué) à 540 € TTC (tarif maximum appliqué)

Soit de 150 € HT à 450 € HT

A charge du demandeur et donneur d'ordre

Voir affiche barème

Les pourcentages s'entendent sur le prix initial de mise en vente ou en location

VICHY JEANNE D ARC IMMOBILIER

Carte professionnelle Transactions n° CPI 0304 2018 000 024 711 délivrée par la CCI de l'Allier à dater du 01/07/2018

Avec mention « non-détention de fonds », l'agence ne pouvant recevoir ni détenir aucun fonds, effet ou valeur

Sarl au Capital de 7500 € - Siège 117, rue Jean Jaurès 03200 VICHY - RCS Cusset - SIRET 508317633 00016

Garantie financière 110000 € accordée par QBE France (QBE Insurance Europe Limited)

Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du GI de Gaulle – 92931 LA DÉFENSE Cedex

RCP Sérénis Assurances – Police VD 7.000.001 / 17798



Médiateur SNPI : MÉDICYS 73 bd de Clichy 75009 PARIS

Tel : 01.49.70.15.93 – Mail : contact@medicys.fr – Site : www.medicys.fr